Konkurse Faillites Fallimenti

No 232 Freitag, 29.11.2002 120. Jahrgang

- 1. Débitrice: NOVITEC SA, Chandieu 1, 1006 Lausanne
- 2. Déclaration de faillite: 07.11.2002
- 3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.12.2002
- 4. Avance de frais: CHF 3'000 Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisi-
- 5. *Remarques*: but: entreprise générale de construction, notamment dans le domaine des vérandas et fenêtres.

Office des faillites de Lausanne 1014 Lausanne

(00749122)